

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JUILLET 2020**

Délibération
n° 2020.07.137

SPL
GrandAngoulême
mobilités
aménagement
(GAMA) : Désignation
des représentants de
GrandAngoulême au
conseil
d'administration et à
l'assemblée générale

LE SEIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 juillet 2020**

Secrétaire de séance : Michel ANDRIEUX

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Laurent BENETEAU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Roland VEAUX, Martine PINVILLE à Raphaël MANZANAS, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT

Suppléant(s) :

Catherine BREARD par Laurent BENETEAU

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Martine PINVILLE, Fabrice VERGNIER

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

SPL GRANDANGOULEME MOBILITES AMENAGEMENT (GAMA) : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET A L'ASSEMBLEE GENERALE

Par délibération n°65 du 11 avril 2013, GrandAngoulême a approuvé la création d'une société publique locale d'aménagement (SPLA).

Par délibération n°384 du 15 décembre 2016, GrandAngoulême a approuvé la transformation de la SPLA GAMA en société publique locale (SPL) pour que la société dispose d'un champ d'application plus élargi que celui de l'aménagement et puisse proposer aux actionnaires des missions plus complètes dans différents types d'opération.

L'objet de cette société est de réaliser des opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles et financières au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme, ainsi que des études préalables, de procéder à toute acquisition et cession d'immeubles en application des articles L. 221-1 et L. 221-2, à toute opération de construction ou de réhabilitation immobilière en vue de la réalisation des objectifs énoncés à l'article L. 300-1, ou à toute acquisition et cession de baux commerciaux, de fonds de commerce ou de fonds artisanaux.

La SPL GAMA est administrée par un conseil d'administration composé des 18 représentants des collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Capital détenu	Nombre d'administrateurs au CA	Nombre de représentants en AS
GrandAngoulême	897	89,70%	897 000 €	16	
Angoulême	25	2,50%	25 000 €	2	1
Gond-Pontouvre	10	1,00%	10 000 €		1
L'Isle d'Espagnac	10	1,00%	10 000 €		1
La Couronne	15	1,50%	15 000 €		1
Puymoyen	1	0,10%	1 000 €		1
Ruelle sur Touvre	10	1,00%	10 000 €		1
Saint-Saturnin	1	0,10%	1 000 €		1
SIVU EHPAD N/RSE/LC	1	0,10%	1 000 €		1
Soyaux	20	2,00%	20 000 €		1
Touvre	1	0,10%	1 000 €		1
Bouex	1	0,10%	1 000 €		1
Nersac	1	0,10%	1 000 €		1
Dirac	1	0,10%	1 000 €		1
Voeuil et Giget	1	0,10%	1 000 €		1
Cdc Charente Limousine	5	0,50%	5 000 €		1
TOTAL	1000	100,00 %	1 000 000 €		18

Conformément aux statuts de ladite société, 16 conseillers communautaires doivent donc être désignés pour représenter GrandAngoulême au conseil d'administration et un à l'assemblée générale.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Mesdames Catherine BREARD, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Fadilla DAHMANI, Françoise DELAGE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Martine RIGONDEAUD, et Messieurs Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Jérôme GRIMAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Gilbert PIERRE-JUSTIN et Jean-Philippe POUSSET pour représenter GrandAngoulême au conseil d'administration de la SPL GAMA,

DE DESIGNER Monsieur Jean-Philippe POUSSET pour représenter GrandAngoulême à l'assemblée générale de la SPL GAMA.

D'AUTORISER un.e des conseillers.ères représentant GrandAngoulême à exercer, le cas échéant, la fonction de Président.e de la société publique locale GAMA.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 juillet 2020	<u>Affiché le :</u> 23 juillet 2020